



Développement d'applications pour l'Internet.

**Document préparatoire
à la rédaction du cahier des charges.**

Cher client,

Ce document facilitera la rédaction d'un cahier des charges en adéquation avec votre demande.

Fruit de nos échanges, il sera à la base de notre collaboration et permettra d'établir clairement quelles tâches seront nôtres et lesquelles resteront de votre responsabilité.

En plus du cahier des charges, il nous permettra d'établir un échéancier et bien sûr une facturation claire et détaillée.

Sa lecture suscitera sans doute plusieurs questions alors n'oubliez pas :

contact@bureau-des-latitudes.com

ou

06 64 28 34 16

A votre disposition,

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping initial 'J' followed by a series of connected loops and a final horizontal stroke.

Jean-Luc LEMONNIER

Document préparatoire à la rédaction du cahier des charges.

1 - PRESENTATION DU PARTENAIRE CLIENT

Le client exerce une activité

.....
.....
.....

sous le statut de

.....
.....
.....

Il est représenté par :

.....

fonction :

tél :

portable :

fax :

e-mail :

2 - CADRE DE LA PRESTATION

Le client demande une :

- réorganisation d'un site Internet existant
- création de site Internet

à fin de :

- publication en ligne de tout ou partie de ses activités
- publication de conseils et d'informations sur ses produits, offres, services...
- contact de nouveaux prospects

3 - PRESTATIONS FOURNIES PAR LE DEVELOPPEUR

3 – A - Charte graphique.

La charte graphique est:

- existante, à mettre en page
- existante à numériser
- à créer et inclura la création de :
 - fond de page
 - éléments de navigation
- clauses particulières (ex: restriction du champ des couleurs, logo existant à intégrer...) :

.....
.....
.....
.....

3 – B - Mise en page et charte éditoriale.

3 – B – a - Toutes les pages sont conformes aux standards W3C xhtml 1.0 Strict et CSS 2.

Elles devront en outre répondre aux critères suivants :

- prise en charge des navigateurs postérieurs à l'année
- mise en page à colonnes multiples (plus de deux)
- animation des contenus nécessitant une programmation Javascript
- respect d'une mise en page fournie sur papier

3 – B – b - Les contenus iconographiques sont fournis par le client :

- non. *Ils seront alors créés par le développeur ou libres de droit et ne seront intégrés au site qu'après validation de la maquette par le client.*
- oui, et sont :
 - prêts à l'insertion
 - à formater pour environ% d'entre eux
 - à formater dans leur totalité

3 – B – c - Les contenus textuels sont fournis :

- non. *Ils seront alors rédigés par le développeur et ne seront intégrés au site qu'après validation par le client.*
- oui, et le sont :
 - au format txt, commentés quant à leur niveau d'importance.

3 – C – Programmation :

Tous les programmes sont fournis commentés et contiennent des variables dont le nom fait sens en langue française.

Le site contiendra les modules de programmation suivants :

- statistiques de connexion
- développement d'une base de données sécurisée, non cryptée. *Le détail des tables et champs est rédigé en annexe du contrat.*
- moteur de recherche interne

- formulaire de collecte d'informations
- fil RSS
- gestion automatique d'actualités
- interface de mise à jour du site
- requêtes asynchrones au serveur (technologie Ajax)

4 - NOM DE DOMAINE ET HEBERGEMENT :

Le développeur n'assure aucune prestation d'hébergement. Le client peut confier les démarches de choix et d'inscription sur un serveur adéquat au développeur. Liste des noms de domaine concernés :

.....

Ces noms de domaine sont déjà déposés :

- oui, et
 - sont à transférer sur un nouveau serveur
- non, et
 - sont à déposer par le développeur

L'hébergement du site :

- existe déjà
- doit être transféré sur un nouveau serveur
- doit être doublé sur un deuxième serveur pour pallier à des ruptures provisoires de l'hébergeur principal.

5 - REFERENCEMENT

Les mots-clés, le descriptif du site sont rédigés par le client.

Le développeur a en charge le renseignement des balises concernées dans le code.

La liste des annuaires où doit être inscrit le site est fournie par le client.

- L'interface de mise à jour du site doit permettre une gestion des mots-clés.

6 - MISES A JOUR

Aucun des points ne sera traité comme une mise à jour.

Les contenus dont la liste sera jointe en annexe du contrat devront être mis à jour suivant le calendrier associé. Le format des contenus de ces mises à jour remis par le client est précisé sur cette même annexe, ainsi que le délai entre remise par le client et la mise en ligne.

7 - PHASE DE MISE AU POINT

Cette phase précédant la mise en ligne nécessite des réunions de travail entre développeur et client. Un calendrier de ces réunions est fourni en annexe du contrat. Le compte-rendu de chaque réunion contiendra la liste des items du cahier des charges ayant été validés.

8 - LIVRAISON

La livraison comprend :

- la mise en ligne du site,
- son arborescence détaillée sur papier,
- la totalité des fichiers sources,
- les identifiants et mots de passes permettant l'accès au serveur.